

Grand angle sur l'eau potable et l'assainissement

La communauté d'agglomération exerce la compétence eau potable et assainissement sur l'ensemble de son territoire. Pour cela, elle s'appuie sur plusieurs syndicats, à qui une partie des communes ont été déléguées. De son captage dans le milieu naturel à son traitement après usage, chaque étape du cycle de l'eau, ressource essentielle, est encadrée pour garantir la santé publique et préserver l'environnement. On vous explique.

Le cycle de l'eau : un circuit invisible mais essentiel

Quand on ouvre le robinet pour remplir un verre d'eau ou lorsqu'on actionne la chasse d'eau, on ne mesure pas toujours le chemin parcouru par l'eau pour arriver jusqu'à notre logement, ni celui qu'elle entame ensuite pour rejoindre son milieu naturel. Pourtant, derrière nos gestes quotidiens se cache une organisation complexe. Des points de captage au stockage dans les réservoirs ou les châteaux d'eau et jusqu'à la distribution, sans oublier l'assainissement après usage dans les stations d'épuration, chaque étape est indispensable pour garantir un service de qualité et

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

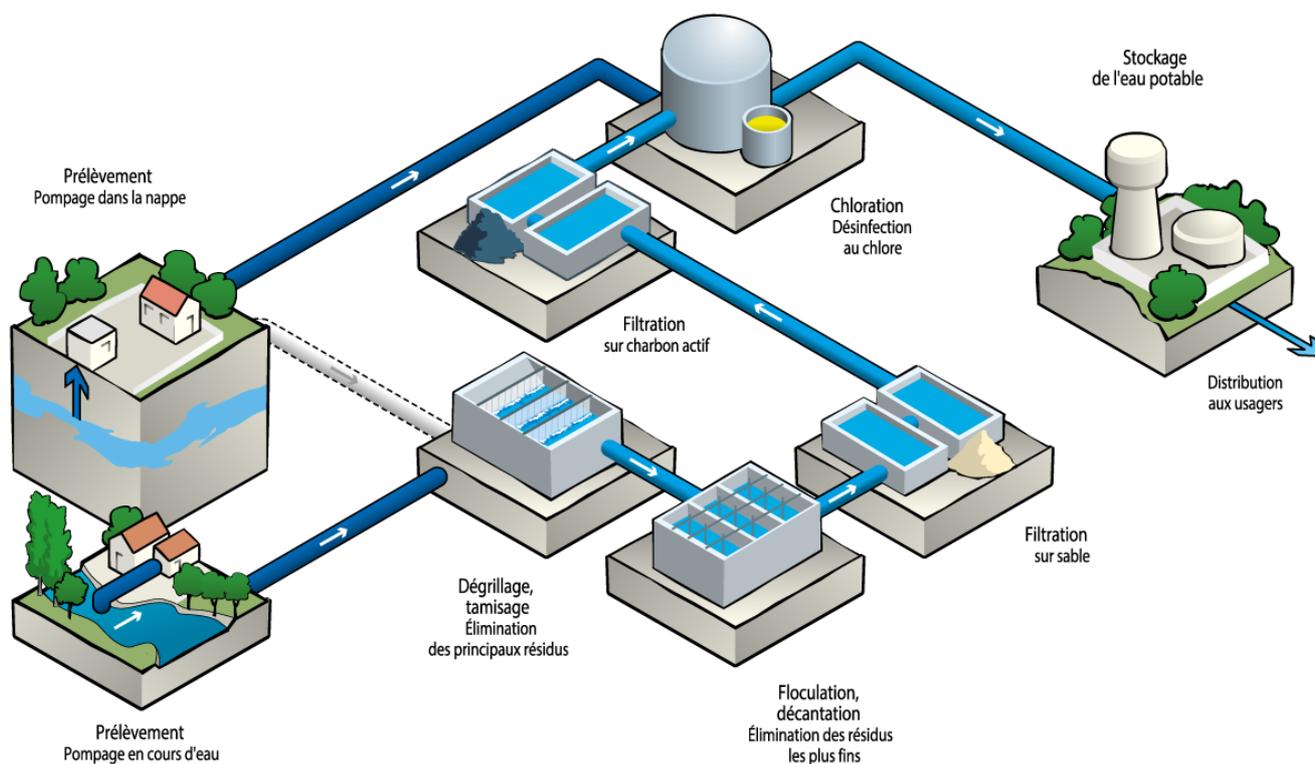
Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

10-11-2025 20:31

<https://www.rt78.fr/grand-angle-sur-leau-potable-et-lassainissement>

respectueux de l'environnement.



De l'eau brute à l'eau potable

Sur le territoire de la communauté d'agglomération, l'alimentation en eau potable est assurée grâce aux forages dans les nappes phréatiques ou à l'achat d'eau potable auprès des syndicats. Une fois prélevée dans son milieu naturel par pompage, l'eau brute est analysée et, si nécessaire, traitée dans des stations dédiées : filtration, désinfection, traitement au charbon en grains pour éliminer les pesticides, chloration ou encore neutralisation, afin de répondre aux normes sanitaires en vigueur, tant sur le plan bactériologique que physico-chimique. Une fois rendue potable, l'eau est envoyée grâce à des pompes dans des réservoirs de stockage ou des châteaux d'eau. Elle est ensuite acheminée par un réseau de canalisations souterraines jusqu'aux habitations. Sur l'ensemble du territoire, Rambouillet Territoires et les syndicats supervisent l'entretien, la modernisation et le renouvellement des installations - conduites, réservoirs, équipements - et

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

10-11-2025 20:31

<https://www.rt78.fr/grand-angle-sur-leau-potable-et-lassainissement>

assurent un suivi rigoureux de la production.

EN CHIFFRES :

147 litres : c'est la consommation moyenne d'eau potable par jour et par habitant

Dont 93 % pour l'hygiène, les sanitaires, le ménage, etc.

Et seulement 7 % pour la boisson ou la cuisine !

Sur le territoire :

31 forages en exploitation

30 réservoirs d'eau

1648 installations individuelles

7 agents de Rambouillet Territoires affectés à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement



Focus sur l'eau potable :

En France, l'eau du robinet est l'un des produits alimentaires les plus surveillés. Elle doit respecter un certain nombre de critères de qualité fixés par le Code de la santé publique et fait l'objet de contrôles réguliers par les gestionnaires mais aussi d'un suivi sanitaire approfondi assuré par l'agence régionale de santé (ARS), garantissant ainsi sa qualité constante. Bien plus écologique que l'eau en bouteille, l'eau du robinet est aussi beaucoup moins chère et de qualité équivalente, voire supérieure. En effet, l'eau en bouteille peut contenir jusqu'à deux fois plus de particules plastiques. Si l'eau du robinet présente un goût ou une odeur de chlore, il suffit de la verser dans une carafe et de la placer au réfrigérateur. La présence de chlore dans l'eau est un gage de sécurité sanitaire et ne présente aucun risque pour la santé.

Le devenir des eaux usées

Une fois utilisée, l'eau devient « usée » et entre dans une nouvelle phase de son cycle. Elle est évacuée via les canalisations du réseau d'assainissement collectif - sauf pour les maisons non raccordées et équipées d'installations individuelles - et dirigée vers une station d'épuration. Là, elle subit plusieurs traitements : d'abord un prétraitement - dégrillage (pour les matières les plus volumineuses), dessablage et dégraissage -, puis un traitement biologique au cours duquel des bactéries éliminent les polluants. Enfin, les eaux sont clarifiées, c'est-à-dire séparées des boues

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

10-11-2025 20:31

<https://www.rt78.fr/grand-angle-sur-leau-potable-et-l'assainissement>

résiduelles. L'eau propre est rejetée dans le milieu naturel. Les boues, une fois déshydratées, sont valorisées : production de biogaz, compostage et épandage agricole, ou incinération en dernier recours. La plupart des communes disposent d'une station d'épuration dimensionnée en fonction du volume des rejets domestiques et industriels. Cet assainissement collectif a pour objectif de préserver les rivières et l'environnement des pollutions. À l'échelle du territoire, Rambouillet Territoires s'appuie sur des schémas directeurs d'assainissement collectif des eaux usées par commune. Ces documents de programmation permettent d'améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement des eaux usées. Ils décrivent l'ensemble des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées par le réseau d'assainissement jusqu'aux stations d'épuration, et proposent un programme pluriannuel d'actions. Leurs mises à jour régulières permettent de tenir compte des travaux réalisés.

PAS DE LINGETTES POUR LES STATIONS D'ÉPURATION :

En effet, à l'exception du papier toilette, qui se décompose très vite, tous les autres éléments solides jetés dans les toilettes participent à boucher les canalisations ou s'emmêlent dans les pompes de relevage des stations d'épuration, notamment les lingettes ou les rouleaux de papier toilette, même s'ils sont dits biodégradables !

L'eau, une ressource précieuse à préserver

Il est important de rappeler que l'eau qui arrive à notre robinet, circule dans nos canalisations ou que nous utilisons pour arroser provient d'un cycle naturel fragile. Les activités industrielles, agricoles, collectives et individuelles,

menacent la qualité de cette ressource précieuse. Il est primordial de protéger les réserves d'eau disponibles à la consommation et de préserver l'équilibre des milieux naturels. Rambouillet Territoires veille à une gestion de l'eau raisonnée et responsable, mais cette responsabilité incombe également à chacun de nous. Adopter des gestes responsables au quotidien doit faire partie intégrante d'une démarche citoyenne.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La France est le seul pays à utiliser le terme « château d'eau » pour ce que les autres pays nomment « tour » d'eau. Cette appellation trouve son origine dans les castellum divisorium de l'Antiquité, des ouvrages qui recueillaient l'eau captée à la source et la stockaient dans de grands réservoirs d'eau placés au sommet des villes. Ils permettaient de distribuer l'eau sous pression aux villas et thermes situés en contrebas.

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

10-11-2025 20:31

<https://www.rt78.fr/grand-angle-sur-leau-potable-et-lassainissement>